

Erratum

Table des matières

Gazette officielle du Québec, Partie 2, Lois et règlements, 129^e année, n^o 20, 21 mai 1997, page 2620.

À la page 2620 de la table des matières, le dernier numéro de décret au bas de la page aurait dû de lire « 646-97 » au lieu de « 668-97 ».

27855